

# Vient de paraître

Les Ceméa présentent

DOSSIER DES CAHIERS DE L'ANIMATION

## ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE



12 € prix public - 52 pages

Nous avons besoin de faire, d'apprendre, de découvrir, de dépasser nos limites, de manger et de boire, de rencontrer des personnes... et nous faisons cela différemment, selon nos envies, nos possibilités, car nous sommes « merveilleusement uniques ». Certaines personnes font face au quotidien à des difficultés qui nécessitent une aide. Nous parlons des personnes en situation de handicap, visible ou invisible. Les Ceméa défendent l'idée que la personne handicapée est avant tout une personne. Une personne qui a le droit comme tout un chacun d'aller en vacances avec les autres et pas seulement dans des « centres spécifiques rien que pour eux ». Alors pourquoi publions-nous un numéro qui leur est consacré ? Malgré la loi de 2005, étape législative importante de la prise en compte des situations de handicap, beaucoup reste encore à faire. Ainsi, dans le domaine de l'animation, si l'inscription en ACM est rendue non discutable d'un point de vue légal, cela ne signifie pas pour autant l'inclusion de la personne handicapée. Réfléchir à la demande inclusive pose les questions de la place des ACM, la préparation spécifique du séjour (rencontre parents, partenaires), la formation des équipes, le projet pédagogique où l'accueil doit être pensé, les adaptations à prévoir : aménagements... Envisager tout ce qui peut être indispensable à « ces personnes » pour un « vivre-ensemble » harmonieux. Dans ce dossier, nous proposons quelques réflexions et des témoignages de pratiques qui montrent notre engagement et nos actions concrètes.

## Bon de commande

À adresser à Ceméa Publications - 24 rue Marc Seguin - 75883 Paris cedex 18 - [publications@cemea.asso.fr](mailto:publications@cemea.asso.fr)  
ou à commander sur [www.cemea.asso.fr](http://www.cemea.asso.fr)

Frais de port :

- Pour une commande inférieure à 20 €, la participation aux frais de port est de 2 €.
- Pour une commande supérieure à 20 €, la participation aux frais de port est de 4,50 €.
- Au-delà de 45 €, les frais de port sont gratuits.

Règlement :

Par chèque à l'ordre des Ceméa ou par mandat administratif (pour les collectivités).

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Courriel .....

Souhaitez-vous une facture acquittée  oui  non

Dossier des Cahiers de l'animation « **Accueillir la différence** » ..... exemplaires  
au prix de 12 € l'unité

Total .....